

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du mercredi 21 août 2019 à 17h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Dominic Tremblay, Florent Ricard, et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Sont absents : les conseillers Andrea Geary et Maurice Brossoit.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**19-08-21-5077**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du mercredi 21 août 2019 à 17 h 05.

Adopté

**Séance extraordinaire du mercredi 21 août 2019, à 17h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Autorisation de signature d'un avenant à l'entente avec le ministère des Transports pour le remplacement d'une conduite d'aqueduc sur une section de la rue Châteauguay;
- D) Période de questions;

Levée de la séance

---

**Adoption de l'ordre du jour**

**19-08-21-5078**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du mercredi 21 août 2019 tel que présenté.

Adopté

**Autorisation de signature d'un avenant à l'entente avec le ministère des Transports pour le remplacement d'une conduite d'aqueduc sur une section de la rue Châteauguay**

**Considérant** l'entente originale no 201653 signée le 9 mars 2019 entre le ministre des Transports et la Ville de Huntingdon pour la réfection d'une section de la route 138 (rue Châteauguay) située entre la rue Mgr-David et la route 202 et le remplacement de la conduite d'aqueduc (Projet n° 154170968);

**Considérant que** la Municipalité assume la maîtrise d'œuvre des travaux qui débiteront en août 2019 ;

**Considérant que** suite à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux, les prix soumissionnés se sont avérés plus élevés que les prix estimés des travaux ;

**Considérant que** le MTQ a pris connaissance et juge conforme et acceptable les prix soumissionnés visant les travaux dont il assume les coûts ;

**Considérant que** le Conseil municipal a pris connaissance de l'avenant et se déclare en accord avec le contenu de celui-ci.

**19-08-21-5079**

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil municipal de la Ville de Huntingdon accepte les modifications à l'entente originale n° 201653 signée le 9 mars 2019.

**Que** le conseil municipal autorise le maire, André Brunette et la directrice générale, Johanne Hébert à signer l'avenant No 1 de l'entente intervenue entre le ministre des Transports et la Ville de Huntingdon pour la réfection d'une section de la route 138 (rue Châteauguay) située entre la rue Mgr-David et la route 202 et le remplacement de la conduite d'aqueduc.

Adopté

**Période de questions du public**

Aucune question.

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**19-08-21-5080**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 17 h 29.

Adopté